

# DEPOSER UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

La demande peut être faite en ligne sur le Portail Grand Public ([www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)), et scanner les pièces à joindre).

Une attestation d'enregistrement de votre demande vous sera transmise par le guichet enregistreur dans un délai maximum d'un mois.

**Nous vous invitons également à déposer en Mairie les pièces suivantes :**

- ❖ Un exemplaire du cerfa n°14069 (demande de logement social)
- ❖ Justificatif d'identité du demandeur (carte d'identité ou passeport ou titre de séjour pour les étrangers)
- ❖ Avis d'imposition années N-2 et N-1 de la famille

---

**Pour votre information, les bailleurs sociaux présents à Léaz sont :**

**- SEMCODA – ST GENIS POUILLY**

18, avenue de la République  
01630 ST GENIS POUILLY  
04 50 28 23 41

**- DYNACITE (OPAC)**

Agence de Valserhône  
6, rue Marius Pinard  
01200 VALSERHONE  
04 50 48 14 67